

## **SYNTHESE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020**

### **Désignation des délégués du conseil municipal au collège électoral sénatorial**

Titulaires :

— Elisabeth LABESSE

— Dominique YVERNAULT

— Pascal GAUTHÉ

Suppléants :

— Jean-Jacques POITRENAUD

— Mehdi BRÉJAUD

— Nathalie BARLOU

### **DESIGNATION DE 24 PERSONNES APPELEES A SIEGER AU SEIN DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)**

A l'issue des élections municipales, une liste de 24 personnes imposées au titre de différentes taxes locales, est proposée à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) qui en retiendra 12, dont 6 titulaires et 6 suppléants, pour siéger à la commission communale des impôts directs, à savoir :

- |                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| - BREJAUD Mehdi          | - LEBEAU Gilles       |
| - BRIDON Jean-Paul       | - LOEILLET Guy        |
| - BRISSE Claudine        | - MAILLOCHON Claudine |
| - CHARBONNIER Dominique  | - PETITPEZ Bernard    |
| - CHARBONNIER Jacqueline | - PLISSON Gérard      |
| - DAUDON Michel          | - PULVERIN Bernard    |
| - DORADOUX Ginette       | - RENAUD Pierre       |
| - DURAND Jean-Louis      | - ROCHOUX Christian   |
| - FAUGERE Danielle       | - SCHMITT Philippe    |
| - JOURDAIN Joseph        | - THERAULT Jacky      |
| - JOURDAIN Odile         | - VILLATTE Janine     |
| - LABORDE Jacky          | - VIRET Aline         |

### **BOULANGERIE – ANCIENNE POSTE**

Les offres présentées par l'agence Century 21 destinées à de l'habitat n'ont pas abouti. Afin d'être plus ambitieux et essayer de relancer l'activité économique dans le centre bourg, le conseil municipal souhaiterait réimplanter un commerce ou un artisan dans ce bâtiment.

Un premier contact a été pris avec la Chambre des Métiers qui a publié une annonce sur Transentreprise.

Une rencontre a aussi eu lieu avec la chargée de mission économie de la Communauté de Communes La Châtre – Sainte-Sévère qui étudie le dossier.

Une annonce va être passée sur SOS Villages et eTerritoire.

### **PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)**

Rappel : Le PLUi a pour vocation d'organiser la constructibilité sur les 30 communes de la CDC dans les 15 prochaines années.

Dans le projet actuel, seraient identifiées 10 constructions potentielles dans le bourg, dans ce qui est appelé «les dents creuses» (c'est à dire un terrain entre 2 constructions), et 16 constructions potentielles en extension d'urbanisation.

Un seul lieu-dit serait reconnu comme hameau, les Béjauds, et pourrait recevoir des constructions nouvelles. Des propositions seront faites en septembre afin de défendre les intérêts de la commune en ouvrant à l'urbanisation certaines parcelles en centre bourg et en proposant la création d'une zone d'activité.

## **MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL**

Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à mettre à disposition du RPI Chassignolles-  
Le Magny 2 agents durant les 36 semaines de l'année scolaire 2020/2021 et à signer  
la convention correspondante.

## **RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS POUR REMPLACER DES AGENTS PUBLICS MOMENTANEMENT ABSENTS**

Mme le Maire est autorisée à recruter des agents contractuels de droit public pour remplacer des  
fonctionnaires territoriaux ou des agents contractuels de droit public momentanément indisponibles et à  
signer les contrats afférents.

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

### **- EGLISE**

Suite aux financements accordés par le Conseil Départemental et la DRAC (Direction Régionale des Affaires  
Culturelles), les devis pour l'étude de diagnostic sur l'état général et les peintures peuvent être signés pour un  
démarrage du programme en septembre.

### **- MAISON DES TRADITIONS**

Un point sur l'état d'avancement du projet est fait en rappelant que ce site doit permettre de «  
Connaître l'histoire, comprendre le présent, penser l'avenir » pour positionner le musée au cœur des  
problématiques contemporaines.

L'ouverture vers le contemporain n'a pas été complètement approchée dans le scénario présenté et se doit  
d'être retravaillé.

Il est rappelé qu'une réserve dédiée est nécessaire.

Soit ce projet est un simple aménagement et auquel cas, il décevra tout le monde et ce n'est pas une bonne  
chose. Soit ce projet porte une véritable ambition avec d'autres (partenaires et financeurs) et nous  
développerons ce que nous ont transmis nos anciens en faisant de ce lieu un site de référence, attractif pour  
Chassignolles mais aussi pour la région.

Des démarches doivent être conduites pour faire en sorte que le coût d'un tel projet ne soit plus à la seule  
charge de la commune mais financé autrement.

Un des atouts essentiels du musée est la présence active de nombreux bénévoles, que nous remercions  
vivement.

Il est décidé d'ouvrir une partie du musée du 15 juillet à fin août, à raison de 2 jours par semaine et de  
maintenir les animations pour garder un lien avec la population.

### **- SALLE DES FETES :**

Référents : Dominique Yvernault et Mehdi Bréjaud.